

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 02/09/2021	Dossier complet le : 02/09/2021	N° d'enregistrement : f09321p0265

1. Intitulé du projet

PROJET DE REMPLACEMENT DE SERRES AVEC MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AMARENCO CONSTRUCTION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. COMBRET Aurélien (Développeur grands projets photovoltaïques)

RCS / SIRET

5 3 7 8 9 7 8 1 1 0 0 0 2 3

Forme juridique

Société par action simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc, soit 1 276,8 kWc ici. Projet également soumis potentiellement à déclaration au titre des rubriques 2.1.5.0 (rejet d'eaux pluviales) et 3.2.2.0 (aménagement en zone inondable) au titre de la loi sur l'eau. Echanges en cours avec la DDTM compte tenu de l'antériorité du site (existant avant l'entrée en vigueur de la loi sur l'eau).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à remplacer une serre agricole existante (en état dégradé et qui sera démolie) par une nouvelle serre avec couverture photovoltaïque d'une emprise de 1,21 ha légèrement inférieure à l'emprise actuelle (1,30 ha) et de 6 m de haut, en partenariat avec l'entreprise AMARENCO (producteur indépendant d'énergie photovoltaïque qui conçoit, développe, finance, acquiert, construit et exploite des infrastructures solaires photovoltaïques).

M. MAZZU, actuel exploitant, restera l'exploitant agricole, avec transmission future à son fils.

La serre mise en place sera de type chapelle symétrique, constituée de 3 360 pièces de 380 Wc chacune, sous la forme de 33 travées et de 8 portiques.

4.2 Objectifs du projet

La serre actuelle est endommagée et vétuste : nombreux carreaux cassés et/ou noircis, parois délabrées, corrosion de la structure métallique. Les conditions de travail sont difficiles et la sécurité limitée, les variations de température sont importantes (gel et excès de chaleur), l'évapotranspiration est importante (besoin en eau d'irrigation plus élevé en période sèche), l'isolement sanitaire est mauvais (développement de pathogènes), la production tardive (fin mai tandis que la demande est forte dès avril du fait du tourisme) et la luminosité non optimale.

La rénovation de la serre par des techniques classiques entraînant des coûts trop importants pour l'exploitant, le choix a été fait de se tourner vers un bâtiment avec couverture photovoltaïque.

Cette solution technique permettra de : protéger l'exploitation contre les intempéries, protéger les cultures contre les phytopathogènes et les nuisibles, baisser la pression phytosanitaire, utiliser des auxiliaires dans le cadre de cultures raisonnées, réguler les températures, maîtriser l'hygrométrie avec un système d'irrigation contrôlé et d'ouvertures automatiques en toiture programmables, limiter l'évapotranspiration, améliorer les conditions de travail du personnel et produire en électricité l'équivalent de 340 foyers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en deux phases : une phase de démolition et une phase de reconstruction.

La durée totale des travaux est évaluée à 6 mois.

La date de démarrage des travaux est prévue au 2e trimestre 2022 et sera adaptée en fonction de la date de réception des autorisations nécessaires au projet (Codes de l'Urbanisme et de l'Environnement).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le site continuera à assurer, comme à l'état actuel, une production de légumes et fruits de saison en pleine terre. La production en printemps/été sera pour les fraises, aubergines, concombres, courgettes, poivrons, tomates, melon, haricots verts et haricots coco. La protection en automne/hiver sera pour les poireaux, choux, blette, persil, fenouil, navet et carotte.

L'exploitation n'est pas certifiée Agriculture Biologique mais en respecte les critères ; on notera notamment l'absence d'intrants chimiques et l'apport régulier de fumier de cheval.

L'exploitation emploiera à minima 3 à 4 équivalents temps plein, de façon similaire à l'état actuel, avec emplois saisonniers en complément selon la période.

Les produits sont ensuite vendus selon 3 canaux de distribution : marché de Cannes, magasin de vente directe à Antibes, kiosque de vente à la ferme.

Un transformateur 20kV permettra la transformation du courant produit par les serres, avec raccordement au réseau public.

Les eaux pluviales seront gérées conformément aux attentes de la DDTM 83, tel que défini dans le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau en cours de rédaction.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface cadastrale :	14 814 m ²
Emprise bâtie :	12 100 m ²
Hauteur :	6 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Adresse :

Bas Fournel
RD7
83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Référence cadastrale :

Parcelle n°190 section BR

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 24' 49" 1 Lat. 06° 41' 22" 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ROQUEBRUNE SUR ARGENS est une commune du littoral varois.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur le territoire du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures du réseau routier et ferroviaire dans le département du Var, approuvé par l'arrêté du 21/06/16 (2e échéance). Le site d'étude n'est pas concerné par ce PPR. D'après les cartes du Classement Sonore des Voies Bruyantes, la RD7 est classé en catégorie 3, avec une largeur de secteur affecté de 100 m de part et d'autre de la voie, incluant ainsi tout le site d'étude.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation approuvé le 20/12/13 : site implanté en zone inondable, d'aléa faible à modéré (hauteur inférieure à 1 m et vitesse inférieure à 0,5 m/s)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'étude des photographies aériennes antérieures, le site d'étude est occupé par les serres actuelles depuis le milieu des années 70, et il était occupé auparavant par des parcelles agricoles non aménagées. Aucun site BASIAS/BASOL n'est référencé dans un rayon d'1 km.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE souterraine de la nappe alluviale de la basse vallée de l'Argens (15/01/15)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est implanté au sein du site Natura 2000 de l' "Embouchure de l'Argens" - code FR9301627 (Directive Habitat).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau/pompage n'est attendu en phase travaux. L'irrigation des cultures est réalisé par pompage dans un canal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de modification des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition des serres existantes entraînera une production de déchets en phase chantier, qui seront évacués et recyclés, conformément à la réglementation en vigueur.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'induera pas d'apport de matériaux naturels extérieurs en dehors des matériaux de construction du bâtiment.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte tenu de l'implantation des serres projetées en lieu et place des serres existantes, le projet n'entraînera pas de destruction d'habitat naturel. Il est cependant susceptible d'entraîner une perturbation de la faune en phase travaux (bruit, poussières, etc.). Cette incidence sera limitée dans le temps, et par la présence d'une voie bruyante à proximité (RD7).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la présence d'une voie bruyante à proximité (RD7) et de l'existence de serres pour une activité identique à l'état actuel, il est considéré que le projet aura une incidence négligeable sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 du secteur.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implantant sur un site d'ores et déjà aménagé avec une activité identique, il n'y aura pas de consommation d'espace naturel, agricole, forestier ou maritime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est implanté en zone inondable par débordement de l'Argens, en aléa faible à modéré.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, la circulation restera limitée compte tenu de l'activité du site et principalement lié aux déplacements des employés (y compris transport des produits pour vente sur marché et distributeur) et aux venues des clients pour achat en direct. En phase travaux, des engins de travaux publics circuleront sur le site d'étude et ses environs.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera en phase exploitation peu de nuisances sonores (liées aux déplacements des employés et de la clientèle). En phase travaux, les nuisances sonores générées sont limitées à la circulation et l'utilisation des engins de chantier comme décrits plus haut et à la phase de démolition de l'existant (nuisance ponctuelle et diurne).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations ponctuelles pourront avoir lieu en phase travaux pour la phase de travaux de fondations de la future serre (nuisance ponctuelle et diurne).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rejet de polluants dans l'air sera limité en phase travaux. Les véhicules et engins utilisés en phase travaux seront conformes à la réglementation en vigueur. En phase exploitation, la faible circulation aura un impact limité sur les rejets dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité sur site ne génère aucun effluent industriel ou rejet d'eaux usées domestiques.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets potentiels générés en phase chantier seront évacués conformément à la réglementation en vigueur vers des filières de traitement adaptées. Les déchets en phase exploitation seront limités en quantité et gérés par la collecte communale.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de l'implantation en lieu et place d'une serre existante depuis une cinquantaine d'année, il est considéré que le projet n'aura pas d'incidence sur le patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de l'implantation en lieu et place d'une serre existante depuis une cinquantaine d'année, il est considéré que le projet n'aura pas d'incidence sur les activités humaines et l'usage du sol. L'amélioration de la productivité du site est à même d'entraîner une augmentation du nombre d'employés à terme.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures seront prises afin d'éviter toute pollution du milieu naturel et minimiser l'impact du projet sur son environnement :

- Gestion des eaux pluviales conformément aux attentes de la DDTM 83 (dossier loi sur l'eau en cours),
- Évacuation des déchets potentiels générés par le projet durant la phase travaux conformément à la réglementation en vigueur,
- Rénovation d'une activité existante permettant de limiter les consommations d'eau et d'intrants,
- Optimisation de l'exploitation avec production d'énergie renouvelable.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature et de sa localisation, le projet s'inscrit dans le cadre du développement économique du secteur et l'usage des sols correspond à son environnement proche et à son usage actuel. L'incidence des travaux sur l'environnement sera diurne et limitée dans le temps. Le projet sera conçu dans le respect de la réglementation applicable et a pour objectif une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement par optimisation de la production. Par conséquent, au regard de l'ensemble de ces éléments, il ne nous apparaît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour le projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°7 - Annexe complémentaire - Contexte environnemental du site d'étude
Annexe n°8 - Etude agricole - NCA Environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LAGRAVE

le,

1/09/2024

Signature



